



## **Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité Auvergne tenu le 21 avril 2018 à Châtel Guyon**

### **Sont représentés :**

**Les clubs de :** Bort, Brioude, Ceyrat, Chamalières, Châtel, Creuzier, Cusset, Dompierre, Dore l'Eglise, Issoire, Montluçon, Yzeure, Vichy Esplanade.

**Bureau :** Josef Vebr, Catherine Haniez, Anne-Marie Mazoyer, Monique Tavernier, Frédéric Troubat Jean François Castanier.

**Délégués régionaux :** Robert Gourdin (Classique).

### **Absents et Excusés :**

**Clubs de :** Aurillac, Cournon, Neuvic, Pierrefort, St Amand, St Chély, St Flour, Vichy Académie, Ydes.

**Délégués :** Nicolas Chanson (jeunes et scolaires), Agnès Rives (arbitrage)

Ce qui représente 20 voix sur un total de 32. Le quorum étant atteint, le CA peut délibérer et voter valablement.

\*\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- accueil, rappel sur ce choix de journée
- 2- présentation des modifications dans les clubs (bureau, président(e))
- 3- situation actualisée du Comité : effectifs
- 4- manifestations intra-comité et fédérales : commentaires éventuels des participants
- 5- licences : rappels des consignes et procédures pour 2018 – 2019
- 6- point sur la trésorerie
- 7- subventions aux joueurs : présentation des propositions, discussion, vote
- 8- arbitrage
- 9- scrabble scolaire et jeunes
- 10- scrabble classique
- 11- calendrier prévisionnel 2018-2019
- 12- date du prochain CA comité
- 13- date de l'AG Comité

## **1 - Mot d'accueil**

Le président ouvre la séance à 10h15. Il remercie les président(e)s présent(e)s ou représentés de leur présence pour ce CA. Il remercie également le club de Châtel Guyon pour l'organisation de cette réunion.

Il rappelle les raisons du choix d'une journée dédiée au CA :

- ne pas être contraint par une épreuve fixée l'après-midi, ce qui ne permettait pas d'achever le CA dans les meilleures conditions.
- partager un moment de convivialité avec tous les présents, notamment pour tenir compte des changements récents de présidence, permettant à chacun de se connaître et d'échanger.

## **2 - Clubs**

Le Président rappelle succinctement les modifications nouvelles ou récentes des présidences de Clubs : Vichy Esplanade, Creuzier, Ceyrat, et la création des clubs scolaires de Diou et Thiel/Acolin (Allier)

## **3 - Effectifs du comité**

Jean François Castanier fait le point des effectifs recensés à ce jour : 480 licenciés

Le Président indique que, par rapport à la situation de fin de saison 2016-2017, les effectifs recensés sur le site de la Fédé accusent une baisse de 52 licences soit près de 10% de l'effectif du Comité.

Sont évoquées les difficultés parfois rencontrées dans les clubs pour licencier les joueurs à la fédé surtout lorsqu'ils ne pratiquent pas la compétition. Il faut noter que le club propose un environnement « fédé » appréciable (ODS de référence, arbitrage, papeterie, conseils, ... ) qui va au-delà de la simple cotisation club (10 à 20 € en moyenne), et qu'il existe d'autres structures associatives au sein desquelles le Scrabble se pratique sans adhésion fédérale.

Il est précisé aussi que, si besoin était, le Club peut proposer un échelonnement de paiement de la cotisation de début de saison (cotisation Club + licence).

## **4 - Manifestations intra-comité et Fédérales**

Il n'y a pas de commentaire particulier concernant les épreuves organisées depuis le début de la saison.

Colette Reynaudon (Club de Dore l'église) demande quel est le nombre minimum de membres pour former un bureau (plus que 2 membres), il lui est indiqué que le minimum est de 3, mais qu'en tout état de cause la constitution du bureau d'une association est définie dans ses statuts.

Estrella Perez (Creuzier) fait part de son besoin de formations / informations supplémentaires pour l'organisation d'une épreuve, en matériel et logiciels (Duplitop, SIGLES, vidéo projecteur ...) et organisation future éventuelle d'un tournoi en Multiplex pour dynamiser les Clubs auvergnats.

La plupart des réponses et informations peuvent lui être apportées par la déléguée régionale arbitrage.

Marie-Françoise Saint-Girons demande à qui dans quel délai on doit procéder aux inscriptions pour une épreuve. Réponse : une quinzaine de jours avant, auprès du Club organisateur de ladite épreuve.

Les participants font part de leur satisfaction à pouvoir faire leurs inscriptions sur le site du Comité, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'épreuve. Frédéric pourra ouvrir les inscriptions sur le site sur demande de l'organisateur.,

Frédéric demande si l'on fait cette année encore un classement Interclubs régional à partir des résultats des qualifications interclubs. L'assemblée répond positivement il va s'en occuper.

## **5 - Licences**

Le président rappelle les dates à respecter pour le renouvellement des licences :

- 1<sup>er</sup> envoi avant le Phase 1 fixée au 10 novembre 2018,
- 2<sup>ème</sup> envoi avant la Phase 3 fixée 9 décembre 2018.

Le Club adresse par courrier à Jean-François Castanier (adresse postale Le Cantalès – 38 av de la République – 15000 AURILLAC) le « Formulaire Renouvellement licences Club W ... », disponible sur le site fédéral dans les « documents de rentrée » ET le chèque correspondant. En cas d'erreur, les renouvellements ne seront pas traités et l'ensemble (liste + chèque) sera retourné au Club pour vérification.

Les nouvelles licences découvertes sont envoyées au fil de l'eau.

## **6 - Trésorerie :**

A ce jour le compte épargne fait apparaître un solde positif de 13 684,64 euros

Le compte courant 7 749,85 euros

Il faut toutefois prévoir le remboursement des inscriptions des qualifiés à Vichy environ 4 800 euros

Le financement de 2 ou 3 qualifiés au championnat du monde au Québec (600 euros /personne)

Egalement une aide pour l'équipe de Chamalières qualifiée à la finale inter clubs

La facture du CA du jour : restaurant et kms pour ceux qui viennent de loin (environ 850 euros)

Le Comité a versé pour cette saison 1 888 euros de dotation aux clubs

Les ressources du Comité proviennent des licences (moins de 5 000) et de quelques épreuves en 2 parties bénéficiaires, les épreuves en 3 parties sont souvent déficitaires.

Le Comité a pour cette année abandonné la redevance lui revenant sur les SP soit environ 500 euros

Il faut donc pour faire face à toutes ces dépenses puiser dans les réserves.

En outre, le Comité a dû payer quelques redevances pour des joueurs qui ont participé à des Championnats pour lesquels ils ne pouvaient prétendre à aucun titre (Championnat départemental dans un autre département ou Championnat Régional pour des joueurs d'autres régions). S'agissant d'une nouveauté fédérale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 dont nous n'avions pas discuté lors du précédent CA, un vote est organisé pour prévoir l'augmentation éventuelle du droit d'inscription pour les joueurs concernés.

Après discussions et votes, les mesures suivantes sont adoptées : inscriptions à 8€ au lieu de 6 pour participer au Championnat départemental d'un autre département, (12 voix pour, 7 contre et 1 abstention), et augmentation de 10 à 11€ pour participer au Championnat régional pour les joueurs d'un autre Comité (16 voix pour, 3 contre et 1 abstention). La feuille des tarifs sera rectifiée en conséquence pour application au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

## **Organisation de séjours pour les semaines de Simultanés fédéraux :**

Anne Marie Mazoyer évoque les difficultés rencontrées avec certains villages de vacances et déplore le peu de possibilités offertes en Auvergne pour ces semaines.

Ces villages sont très souvent isolés, loin des transports, les hébergements parfois difficiles d'accès, les salles dédiées au jeu trop petites ou louées très chères, etc....

## **7 - Subvention aux joueurs**

Ce sujet avait été évoqué lors du précédent CA. Comme indiqué par le président, l'objectif était double :

- tout joueur doit avoir un minimum à payer au final.
- la subvention Comité ne s'applique pas uniquement aux finalistes, elle peut être étendue aux qualifications intermédiaires.

Les tournois concernés sont :

- Championnat de France individuel via les phases 1, 2, 3.
- Championnat de France Verdiam via la phase qualificative et le simultané Verdiam
- Championnat Promotion

Selon les dispositions actuelles, les finalistes sont remboursés du montant de l'inscription, soit 50€ pour le Championnat de France individuel, 38€ au Championnat Verdiam et 32€ au Championnat Promotion.

Une étude avec proposition a été transmise au Bureau par Michelle Cohard, et le Bureau en a également élaboré plusieurs. Toutes ces propositions ont fait l'objet d'un envoi préliminaire aux présidents de Clubs.

Rappel succinct des différentes propositions, présentées, discutées et votées :

### **Championnat de France individuel :**

#### Proposition 1 (Cournon)

Ne pas faire payer l'inscription en Phase 2 aux 10 premiers N5, 6 et 7,  
Ne pas faire payer l'inscription en Phase 3 des 10 premiers N3, 4, 5, 6 et 7  
Subventionner les finalistes à 80% au lieu de 100%.

#### Proposition 2 :

Tous les qualifiés Phase 2 via Phase 1 reçoivent une subvention de 5€,  
Tous les qualifiés Phase 3 via Phase 2 reçoivent une subvention de 5€,  
Sous condition d'inscription à la phase suivante.  
La subvention finale est ramenée de 50 à 40€.

#### Proposition 3

Les 10 premiers de chaque série dans les 3 phases reçoivent une subvention de 5€ (limité à 50% de l'effectif),  
sous condition d'inscription à la phase suivante.  
La subvention finale est ramenée de 50 à 40€.

#### Proposition 4

Les séries 5, 6 et 7 qui accèdent à la Phase 3 perçoivent une subvention de 3€, et la subvention finale varie selon la série (40€ pour les SN5, 6, 7 – 30€ pour les SN3 et 4 – 20€ pour les SN2 et 10 € pour les SN1).

Après discussions et commentaires, les propositions 1, 3 et 4 sont abandonnées à l'unanimité, la proposition 2 est adoptée à l'unanimité après modification de la subvention accordée aux joueurs de série 1, qui passe de 40 à 30€, afin d'équilibrer la contribution de chacun.

La dépense finale à la charge du joueur s'établit comme suit : 21€ pour les SN5, 6 et 7 – 20€ pour les SN 3 et 4 – 19 € pour les SN2 et 20€ pour les SN1.

Pour simplifier la trésorerie et éviter de faire un chèque de 5€ à tous les qualifiés qui jouent la phase suivante, l'inscription est ramenée à 1€ au lieu de 6.

Ces dispositions seront mises en place pour la saison prochaine. La feuille de tarifs sera rectifiée en conséquence pour application au 1er septembre 2018.

### **Championnat de France Vermeils-Diamants (2 propositions)**

Proposition 1 : les 10 premiers de chaque série reçoivent une subvention de 5€,

Proposition 2 : tous les qualifiés qui jouent la finale perçoivent une subvention de 30€.

Après discussions et commentaires, la proposition 2 est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

### **Championnat de France Promotion**

Une seule proposition soumise au vote, adoptée à l'unanimité : tous les qualifiés des séries 5 et 6 qui jouent le Championnat perçoivent une subvention de 25€.

Les joueurs de série 7, qualifiés d'office, perçoivent le remboursement intégral de l'inscription, ce qui constitue une mesure d'exception et d'encouragement pour leur première compétition.

**8 - Arbitrage :** Catherine Haniez, mandatée par Agnès Rives excusée, indique :

Agnès Rives sera plus disponible à partir de juillet prochain.

Elle peut être sollicitée pour les formations à l'arbitrage et l'utilisation de Duplitop, mais également pour tout ce qui concerne l'organisation d'une épreuve : Vidéoprojecteur, clés USB, utilisation de SIGLES\_Tournois ...

Des besoins ont été exprimés par Dore l'Eglise (3 ou 4 participants), Creuzier, Ceyrat, Brioude, et Saint Flour qui est déjà programmé pour août.

**9 - Jeunes et scolaires :**

Nicolas Chanson est excusé, accompagnant (avec Cédric Guiraud) au Championnat de France scolaires tenu les 21 et 22 à Igny (IdF)

*(nota post CA : Alexis Allagnat décroche le titre en catégorie Benjamin)*

Le président salue le gros travail fait par Nicolas (scolaires, jeunes, Scrabble classique et rubrique Auvergne dans Scrabblerama.

**10 - Classique :**

Le Président rappelle le courrier adressé à tous les clubs par la fédé et relatif à l'organisation d'une « coupe de France de scrabble classique » ouverte aux non licenciés (promotion du Scrabble) et aux licenciés des séries 5,6 et 7.

Les clubs souhaitant participer à cette manifestation se feront connaître auprès de Robert Gourdin.

**11 - Calendrier des compétitions 2018-2019 :**

Catherine Haniez distribue un état simplifié des manifestations régionales et fédérales déjà programmées (voir en annexe). Ce tableau sera mis à disposition sur le site du Comité et complété / modifié au fur et à mesure des événements de la saison.

L'organisation des Interclubs (24 mars 2019) n'est pas encore arrêtée, la salle de Chamalières n'étant pas disponible. Robert Gourdin va demander à Cusset, en cas de refus d'autres possibilités seront étudiées (Creuzier, Chamalières le Colombier).

En tout état de cause, Frédéric Troubat précise qu'il en assurera l'organisation quel que soit le lieu retenu.

**12 - Questions diverses :**

Catherine Haniez souhaite faire un point sur les documents et procédures à utiliser tout au long de l'année, en fonction des événements vécus par les Clubs :

Les « Documents de rentrée », accessibles via la « Fiche Club », et notamment les formulaires de réaffiliation des Clubs, des licenciés, et la création d'une nouvelle « licence découverte »,

La fiche de suivi d'épreuve, à compléter par le Club organisateur des épreuves par centre, à transmettre à la trésorière et à la secrétaire pour les archives,

La « demande d'homologation d'un tournoi », à compléter par l'organisateur d'une épreuve locale, et à transmettre au Président pour avis, au plus tard 2 mois avant la date de l'épreuve. Le Président transmet à la Fédé et copie au secrétariat pour archivage.

La transmission des résultats : épreuves par centre, transmettre les résultats à Frédéric, qui transmet lui-même à la Fédé. Transmettre également à Michelle Cohard qui les met sur le site fédéral à titre indicatif et non officiel.

Pour les épreuves locales (concerne les TH)<sup>o</sup> transmettre les résultats directement à la fédé, à l'adresse [classements@ffsc.fr](mailto:classements@ffsc.fr), et copie à Frédéric qui les mettra sur le site du Comité

**13 - Date du prochain CA**

Il n'y aura pas de CA préparatoire à l'AG. Le prochain CA est fixé au samedi matin 15 décembre avec l'après midi un TH2 en faveur des jeunes et scolaires, à Chamalières.

**14 - Date de l'AG de fin de saison:**

Dimanche 21 octobre 2018, associée au Championnat Régional en paires l'après-midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 18h

Catherine HANIEZ, Secrétaire du Comité.

## Annexe

Résumé du calendrier des manifestations 2018 – 2019

### Préparation saison 2018-2019

EPREUVES FEDERALES	2018 - 2019	Organisateurs
Qualif Vermeils Diamants(2p/14h-16h30)	samedi 13 oct 2018	Chamalières - Montluçon - Cournon
PHASE 1 (2p / 14h-16h30)	samedi 10 nov 2018	Châtel - Cournon - Vichy Esplanade
PHASE 2 (3p / 10h-13h45-16h15)	dimanche 25 nov 2018	Chamalières - Montluçon - Cournon
PHASE 3 (3p / 10h-13h45-16h15)	dimanche 9 déc 2018	Châtel (La Mouniaude)
Simultané mondial Blitz (3p /14h)	samedi 1er déc 2018	Cournon - Vichy Esplanade (20 pl)
Simultané mondial (2p / 14h)	samedi 12 janv 2019	Chamalières - Châtel - Cournon
Simultané Verdiam (2p / 14h-16h30)	samedi 26 janv 2019	Chamalières - Cournon - Creuzier
Simultané avec Handicap (2p / 14h-16h30)	<i>Non fixé</i>	Vichy Esplanade
Qualif interclub (3p / 10h-13h45-16h15)	dimanche 24 mars 2019	
Simultané mond semi rap (3p / 10h)	dimanche 12 mai 2019	Chamalières - Montluçon
Challenge N6 / N7 (1p / 14h)	samedi 22 juin 2019	Châtel - Vichy Esplanade (20pl) - Bort (14 pl)
AG du Comité	dimanche 21 octobre 2018	Chamalières 10h
Championnat W par paires	Idem	Chamalières 14h
Championnat régional W	dimanche 17 février 2019	Châtel (Salle des Fêtes)
Championnat de l'Allier	samedi 2 février 2019	Creuzier 14h
Championnat du Cantal	samedi 20 octobre 2018	St Flour 14h
Championnat du Puy de Dôme	dimanche 3 février 2019	Chamalières 14h
CA Comité	samedi 15 décembre 2018	10h - Chamalières
TH2 en faveur des Jeunes et scolaires	samedi 15 décembre 2018	14h - Chamalières
TH 2 en Paires	samedi 9 février 2019	Cournon 14h
TH 2 en Paires	samedi 18 mai 2019	Cournon 14h
<i>Scrabblerie privée (pour info)</i>	<i>samedi 30 mars 2019</i>	<i>Cournon</i>
TH2 Ceyrat	samedi 13 avril	à confirmer
TH3 Neuvic	samedi 11 mai 2019	à confirmer
Festival Chamalières	juin - juillet 2019	dates à confirmer
Festival Châtel	6 et 7 octobre 2019	dates à confirmer